

Critères pour le baccalauréat (Nouvelle formule)

1. *L'introduction*

- Présente les motivations, les objectifs et le but de son travail (sous la forme d'une question et/ou d'une hypothèse),
- Présente le déroulement de la démarche suivie

2. *Le cadre théorique*

- L'exploration des concepts est basée sur la littérature professionnelle et/ou sur des données probantes
- **La spécificité de la discipline infirmière est mise en évidence**
- La littérature est variée, récente, pertinente et internationale
- Les concepts sont analysés avec esprit critique
- Les liens entre les concepts et les chapitres sont présents
- L'organisation des concepts est personnalisée
- La conclusion du cadre conceptuel reprend les concepts développés et annonce l'axe choisi pour l'offre en soins

3. *L'offre en soins*

La discipline infirmière est mise en évidence

- Les outils spécifiques aux soins infirmiers sont utilisés (diagnostics infirmiers, (classification des interventions et des résultats de soins infirmiers)
- Des éléments théoriques complémentaires sont apportés pour argumenter les propositions
- Les propositions tiennent compte des éléments recueillis lors d'entretiens avec des personnes ressources (personnes soignées, infirmières)
- L'étudiant(e) prend position et argumente celle-ci en faisant référence aux auteurs consultés, à son expérience, à ses valeurs professionnelles
- Les propositions tiennent compte de l'organisation, du financement du système de santé, des normes et recommandations de soins, de l'art infirmier (si indiqué)
- Une analyse réflexive du positionnement de l'étudiant(e) par rapport à sa pratique de stage est présente
- Un nouveau concept est présenté tout en maintenant le lien avec le thème

4. *La conclusion*

- Reprend les apports et évolutions professionnels et éventuellement personnels liés à la réalisation de ce T.F.E.
- Aborde les forces et les faiblesses du TFE
- Fait des propositions en terme d'actions à mettre en œuvre, de recherche à poursuivre

5. Le choix des références bibliographiques

- Les références sont en rapport avec le thème
- Elles sont diversifiées : variété et quantité
- Elles sont récentes ou l'année de référence est pertinente par rapport au sujet traité
- Les références bibliographiques sont numérotées dans le texte et reprises en bas de page
- Les références bibliographiques sont inédites, originales

6. La forme

- La table des matières est concise et reprend les n° de page
- Les règles d'orthographe sont respectées
- Le style et les règles relatives à la construction des phrases sont respectés
- Les enchaînements entre les chapitres et les paragraphes sont présents
- Les citations des auteurs sont entre guillemets et en italique
- Un vocabulaire professionnel est utilisé
- La présentation des tableaux est accompagnée d'un titre
- Le travail comporte moins de 20 erreurs dactylographiques ou grammaticales